



RUDBECKIA LACINIATA

Nom commun : Rudbeckia laciniée

Catégorie : FLORE

Famille : Asteraceae

Milieu : Berges de rivières, ripisylves, prairies et bois humides

Origine géographique : Est de l'Amérique de Nord

Nom Anglais : Cutleaf coneflower

Auteur : Linné, 1753

Introduction en France : Métropole et outre-mer

MODALITÉS DE GESTION

L'extraction des rhizomes est une méthode efficace, mais très fastidieuse, réalisable seulement sur de petites surfaces. Toutefois, cette méthode peut aussi conduire à une perturbation de l'habitat alluvial et peut ainsi favoriser la germination des semences présentes dans le sol (Muller, 2004). Plusieurs fauches par an peuvent être préconisées, pour diminuer l'abondance et la vigueur des plantes. Cette méthode n'entraîne en aucun cas l'élimination des peuplements, et peut même permettre le recrutement de nouveaux individus à partir des graines présentes dans le sol (Muller, 2004). Le Conservatoire Botanique de Franche-Comté a testé cette méthode sur le site du marais de Saône. Les premiers résultats montrent que les fauches printanières et automnales de 2006 ont presque privé les plants de floraison en 2007, et ont également contribué à une diminution de la hauteur des tiges. Toutefois, la densité des tiges reste stable, voire augmente, avec l'apparition de tiges stériles (Vuilleminot, 2006). La plantation d'essences forestières pionnières (en particulier des saules ou des aulnes) permet de constituer des peuplements ligneux, grâce auxquels la Rudbeckie laciniée régressera progressivement. Il est toutefois nécessaire de dégager par fauche la végétation concurrentielle au cours des premières années jusqu'à ce que les ligneux dépassent les peuplements de la Rudbeckie (Muller, 2004). Le pâturage peut être envisagé en complément de la fauche (Invabio).

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

La Rudbeckie laciniée a été introduite en France dès le début du XVII^{ème} siècle (1640), comme plante ornementale et plante mellifère (Muller 2004 et Fried, 2012). Elle s'est progressivement naturalisée en Europe, surtout centrale, au cours des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. En France, elle est surtout présente dans le massif vosgien (Muller, 2004). La Rudbeckie forme, par reproduction végétative à partir de ses rhizomes, des peuplements monospécifiques denses dans lesquels peu d'autres espèces végétales peuvent subsister et provoquant un appauvrissement de la biodiversité dans les zones concernées. Une réduction moyenne de 50% d'espèces est citée dans les zones envahies en Europe centrale. Cette espèce très compétitive s'oppose en outre à la dynamique naturelle de colonisation ligneuse des friches herbacées dans les zones alluviales (Muller, 2004 ; Fried, 2012).

Répartitions :

[En France](#)

[En Europe](#)

Contributions :

Date de rédaction : 25/05/2016, version 1

PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement. [FCBN](#)

[Onema Nord-Est](#)

[Invabio](#)

[CBN Franche-Comté](#)

[INPN](#)

[DAISIE](#)

[CABI](#)

[Fried G. 2012. Guide des plantes invasives. Belin, Paris, 272 pp.](#)

[Muller S. \(coord.\). 2004. Plantes invasives en France. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 168 pp.](#)

Vuillemenot, M. (2008) Plan de lutte contre les espèces végétales invasives du marais de Saône (25) ; suivi 2008 des méthodes de contrôle. Conservatoire Botanique de Franche-Comté, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Conseil Général du Doubs et Syndicat mixte du marais de Saône. 27 pp.

Espèce non réglementée.

CITATION

GT IBMA. 2016. *Rudbeckia laciniata*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.

